

## 10 ans de «Tolérance zéro contre les mutilations génitales féminines » 6.2.2013



©Dr. Pierrette Herzberger-Fofana

La communauté internationale célèbre cette année 10 ans de «Tolérance zéro contre les mutilations génitales féminines.»

Les mutilations génitales féminines couvrent un éventail de pratiques qui vont de l'ablation du clitoris (l'excision), des lèvres vaginales à la couture du vagin ou infibulation, la forme la plus extrême. Ces pratiques peuvent avoir des conséquences graves: fortes hémorragies, douleurs menstruelles et fistules.

Le 20 décembre 2012, l'ONU a adopté une résolution visant à éliminer les mutilations génitales féminines. Cette résolution a été soumise par le Bénin et le Burkina Faso et elle a été votée à l'unanimité. Les représentants de tous les pays ont approuvé une interdiction universelle de cette pratique désuète qui affecte entre 100 à 130 millions de fillettes et de femmes dans le monde entier. La résolution de l'ONU constitue une première victoire contre les mutilations génitales féminines sur le plan international. Ce vote historique est le résultat d'un travail de longue haleine et d'un plaidoyer auprès de nombreuses instances nationales et internationales. Il témoigne également de la volonté des gouvernants de mettre fin à cette pratique dans le monde entier.

*«L'Assemblée reconnaît que ces mutilations constituent des abus irréparables et irréversibles des Droits de l'Homme, des femmes et des filles, et les a réaffirmé comme grave menace pour leur santé. Les Etats sont invités à condamner toutes ces pratiques - qu'elles aient été commises au sein d'institutions médicales ou en dehors de celles-ci – et à prendre les mesures – incluant des mesures législatives- visant à interdire les mutilations génitales féminines, et à protéger les femmes et les filles de toutes les formes de violence »*

L'assemblée invite donc les pays qui n'ont pas pris de mesures législatives à promulguer des lois visant à protéger les éventuelles victimes. Il convient maintenant de faire de ce vote un outil qui consolide le travail des acteurs sur le terrain par l'application de la loi et une mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'éducation sexuelle afin de parvenir à des changements sociaux de normes et de comportements. Jusqu'à ce jour, aucun pays n'a aboli cette pratique néfaste à la santé des femmes et des filles. Il est donc étonnant qu'une revue allemande affirme que l'excision a été éradiquée au Bénin et au Togo en titrant « Adieu l'excision au Bénin et au Togo», alors que les

mutilations perdurent dans ces deux pays. Toujours selon cette revue, on va maintenant s'attaquer au Ghana et au Sénégal et y éradiquer complètement l'excision.

Dans le cadre de la Journée internationale de la « Tolérance zéro » l'auteur de ces lignes a tenu une conférence à Nuremberg sur les «Echecs et les Succès de la Campagne contre les Mutilations Génitales Féminines». Elle a notamment déclaré:

**«Nous ne luttons pas contre les traditions, mais pour l'élimination d'un acte de violence qui affecte la santé des femmes et des filles.»**

Au cours de cette conférence, le député des Verts au Bundestag (parlement allemand) a présenté les résultats de son voyage au Liberia et en Sierra-Leone en mettant l'accent sur les succès obtenus. Il a pu accompagner des anciennes exciseuses qui, à l'aide de mascottes plastifiées expliquent aux populations les conséquences néfastes qui résultent de l'excision.

Il n'existe pas de loi spécifique en Allemagne qui interdit les mutilations génitales féminines. La loi sur l'intégrité physique peut être appliquée dans le cas où quelqu'un porterait plainte. Le projet de loi que les «Verts» ont soumis ne fait toujours pas l'unanimité de la coalition gouvernementale actuelle. Le gouvernement allemand s'engage cependant à soutenir financièrement les groupes nationaux d'Afrique et à apporter ainsi sa contribution pour l'élimination d'une pratique qui cause encore de nombreux méfaits.

Actuellement 20 des 28 pays d'Afrique concernés ont voté des lois pour réprimer cette tradition considérée comme un délit et une violation des droits humains. Bien que les mutilations perdurent encore, on note cependant partout un recul de la prévalence. Ainsi, au Burkina-Faso le taux est tombé de 70% à 28%, au Bénin de 17% à 12% selon le Comité Interafricain, qui lutte depuis 1984. Si la campagne contre les Mutilations Génitales Féminines est confrontée à des échecs, les succès prennent de plus en plus de l'ampleur. Ainsi l'implication des jeunes, surtout celle des futurs princes charmants, donne une nouvelle impulsion aux efforts déployés. Les déclarations d'abandon se multiplient de plus en plus. La reconversion des exciseuses est devenue une réalité, car dans bien des cas elles sont devenues d'ardentes avocates de l'abolition des mutilations, conscientes des méfaits qu'elles causent. La participation des dignitaires religieux qui tous affirment qu'aucune religion ne prône les mutilations, malgré les croyances populaires fortement ancrées dans les mentalités de certains groupes ethniques, constitue également un atout dans la lutte contre les mutilations génitales féminines.

Tous ces paramètres permettent de croire que lentement, mais sûrement, les mutilations disparaîtront. Elles ne seront plus qu'un mauvais souvenir et l'intégrité physique du corps féminin deviendra la norme pour toutes les femmes sur terre.

.....

**Dr. Pierrette Herzberger-Fofana**

Professeur. Conseillère municipale «Les Verts»

2: Présidente de FORWARD-Germany

[drpherzbergerfofana@gmail.com](mailto:drpherzbergerfofana@gmail.com)

## Sources

1.Pierrette Herzberger-Fofana "*Les Mutilations Génitales Féminines*"(MGF).Dossier.

<http://afrit.arts.uwa.edu.au/MGF1.html>. Université de Perth Australie.,[www.afrology.com](http://www.afrology.com).

2.Hanni Kinadeter. *Kampf gegen blutiges Ritual. Genitalverstümmelung von Frauen ist immer noch üblich*. In „*Nürnberger Nachrichten*„ 6.Februar 2010 S. 4 B

3.Susanne Stempler. «*Weibliche Beschneidung in Afrika. Leid, das Tradition hat*» in: *Nürnberger Zeitung* 6.2.2013

Ibid. *Erlanger Stadträtin über weibliche Beschneidung in Afrika*. [www.nordbayern.de/nuernberger-zeitung/nz-news/erlanger-stadtratin-über-weib...6.2.2013](http://www.nordbayern.de/nuernberger-zeitung/nz-news/erlanger-stadtratin-über-weib...6.2.2013)

4.Pierrette Herzberger-Fofana. «6 février: Journée internationale contre les mutilations génitales féminines.Tolérance Zéro».9.2.2012. [http://www.pressafrik.com/6-Fevrier-Journee-internationale-contre-les-mutilations-genitales-feminines-Tolerance-Zero\\_a77041.html](http://www.pressafrik.com/6-Fevrier-Journee-internationale-contre-les-mutilations-genitales-feminines-Tolerance-Zero_a77041.html)

5.Pierrette Herzberger-Fofana. «25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes». [http://www.pressafrik.com/25-novembre-Journee-internationale-pour-l-elimination-de-la-violence-envers-les-femmes\\_a93649.html](http://www.pressafrik.com/25-novembre-Journee-internationale-pour-l-elimination-de-la-violence-envers-les-femmes_a93649.html) 27.11.2012. [www.sunuker.com](http://www.sunuker.com),25.11.2012

6. Pierrette Herzberger-Fofana. « *Excision and High Fashion according to Katoucha.* » in Feminist Europa. [Review of Books](#). Vol 10, No1. Pages 43.
7. Pierrette Herzberger-Fofana *Katoucha. La mode et l'excision vues par elle-même*. « Dans ma chair » [http://www.grioo.com/ar,katoucha\\_la\\_mode\\_et\\_l\\_excision\\_vues\\_par\\_elle\\_meme\\_dans\\_ma\\_chair\\_paris\\_2007,12938.html](http://www.grioo.com/ar,katoucha_la_mode_et_l_excision_vues_par_elle_meme_dans_ma_chair_paris_2007,12938.html)